

Formation risques amiante sous-section 4

Personnel Opérateur de chantier / Formation initiale

<p>Public</p>	<p>Personnel opérateur de chantier : tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ ou tâches, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures ou des modes opératoires.</p> <p>Tous les professionnels de la maintenance et de la rénovation et tous les travailleurs qui sont susceptibles d'être exposés aux fibres d'amiante au sein de leur activité professionnelle : Électriciens, Techniciens télécoms, Diagnostiqueurs Immobiliers, Plombiers-Chauffagistes, maçons, Couvreurs, Laborantin, Préleveur, etc....</p>
<p>Prérequis</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Être âgé de plus de 18 ans ● L'employeur fournit à l'organisme de formation un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur, délivré par le médecin du travail de l'entreprise. Ce document prend en compte les spécificités relatives au port des appareils de protection respiratoire
<p>DISPOSITIONS PRATIQUES</p>	<p>Effectif maximum : 10 participants</p>
<p>Modalités et délai d'accès</p>	<p>Inscription via mail ou téléphone : au minimum 7 jours avant le démarrage de la session</p>
<p>Présentation générale (Problématique, intérêt)</p>	<p>L'amiante, autrefois largement utilisé pour ses propriétés isolantes et ignifuges, a été courant dans le bâtiment jusqu'en 1997. Sa dangerosité, révélée par son caractère cancérigène, expose les personnes à des risques graves, même après une faible inhalation de ses fibres. Ces particules, une fois inhalées, peuvent provoquer des cancers des poumons ou de la plèvre, souvent après une période de latence d'environ 20 ans. Bien que l'amiante soit interdit en France depuis 1997, ses effets persistent, avec une estimation de 50 000 à 100 000 décès d'ici 2025.</p> <p>Pour prévenir ces dangers, des mesures de précaution et des formations adaptées sont indispensables. CEDEA Formation propose une formation opérateur de chantier SS4 en initial, sur 2 jours, pour les professionnels intervenant sur des sites où l'amiante est susceptible d'être présent (entretien, maintenance, petites réparations). Cette formation enseigne les bonnes pratiques pour travailler en toute sécurité, ainsi que l'utilisation d'équipements de protection adaptés, tels que masques filtrants, combinaisons et aspirateurs spécifiques. Contrairement à la formation sous-section 3, qui porte sur le retrait ou le confinement de l'amiante, la formation SS4 vise à sécuriser les interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.</p> <p>Notre formation et son contenu sont conformes à l'arrêté du 23 février 2012.</p>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaître les risques sanitaires liés à l'amiante et savoir s'en prémunir ● Connaître les opérations spécifique de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante ● Être capable d'appliquer les principes généraux de prévention en utilisant les moyens de protection collective à la source. ● Être capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante. ● Être capable de comprendre et d'appliquer un mode opératoire.

<p style="text-align: center;">Contenu de la formation</p>	<p>Module Théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Comprendre les caractéristiques et propriétés de l’amiante ainsi que ses impacts sur la santé. ● Maîtriser les exigences réglementaires concernant l’interdiction de l’amiante et la prévention des risques liés à son utilisation, ainsi que les autres risques associés aux interventions sur les matériaux amiantés. ● Assurer la protection des travailleurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Surveillance médicale, gestion de la fiche et attestation d’exposition. ○ Sensibilisation des travailleurs à leurs droits individuels et collectifs, incluant le droit de retrait en cas de danger grave et imminent. ○ Rôle des représentants du personnel, prérogatives de l’inspection du travail, et gestion des déchets amiantés. <p>Mises en Situation Pratiques sur Plateforme Pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les produits ou dispositifs susceptibles de contenir de l’amiante et savoir alerter l’encadrement en cas de doute. ● Appliquer les méthodes de travail et procédures adaptées pour protéger les travailleurs et l’environnement. ● Savoir utiliser les moyens de protection collective et les équipement de protection individuelle <p>Points clés abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Techniques pour réduire les émissions de fibres d’amiante et assurer leur contrôle, ainsi que les protocoles de décontamination du personnel et des équipements. ● Gestion des entrées et sorties en zones contaminées. ● Utilisation des équipements de protection collective : <ul style="list-style-type: none"> ○ Conformité aux consignes d’utilisation. ○ Détection des dysfonctionnements et signalement aux responsables. ● Respect des consignes d’hygiène dans les bases de vie. ● Utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Comprendre leur rôle, leurs limites d’efficacité, et les durées de port recommandées. ○ Identifier les anomalies et informer le personnel d’encadrement.
<p style="text-align: center;">Modalités pédagogiques</p>	<p>Moyens Pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Support de formation : livret dédié et diaporama interactif. ● Études de cas et exercices pratiques adaptés aux activités des participants. ● Capitalisation des connaissances professionnelles. ● Supports multimédias : films pédagogiques et vidéos ciblées. ● Matériel : vidéoprojecteur et plateforme pédagogique équipée (ou équipement équivalent de l’entreprise si formation sur site). <p>Méthodes Pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Partage d’expérience du ou des formateurs. Approche active, participative et démonstrative, favorisant l’implication des apprenants.

	<p>Modalités de Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Format : En présentiel. ● Préparation : Échange préalable pour identifier les besoins spécifiques. ● Suivi : <ul style="list-style-type: none"> ○ Points réguliers en fin de journée pour recueillir les impressions et ajuster les contenus pédagogiques. ○ Évaluation de satisfaction à chaud en fin de session.
Moyens d'encadrement de la formation	<p>CEDEA FORMATION s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés.</p> <p>Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Vidéoprojection. Support de cours délivré à chaque participant. Travaux pratiques.</p>
Durée	Durée totale : 2 jour soit 14 heures
Dates	Nous consulter
Lieu(x)	Nous consulter
Coût par participant	Prix : 600,00 HT – 720,00 TTC
<p>Accessibilité</p> 	<p>Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap.</p> <p>Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap.</p> <p>Contact référent handicap : Thierry HENKIN - t.henkin@cedea-formation.fr</p>
Restauration	/
Hébergement	/
Responsables de l'action, Contacts	<p>Guillaume GAINARD, g.gainard@cedea-formation.fr</p> <p>Dominique Lair, d.lair@cedea-formation.fr</p>
Formateurs	<p>Guillaume GAINARD, g.gainard@cedea-formation.fr</p> <p>Dominique Lair, d.lair@cedea-formation.fr</p>
Suivi de l'action	<p>Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires (<i>émargement par les stagiaires et le formateur, Attestation de stage</i>)</p> <p>Une attestation de compétences sera remise à chaque stagiaire</p>

Évaluation de l'action	Une évaluation de l'action (<i>satisfaction des participants</i>) et une autre sur le degré d'acquisition des compétences (<i>tests, examens, fiches d'évaluation, entretiens...</i>) sont à envisager. Test théorique + pratiques Évaluation de la prestation de formation « à chaud » et à « à froid »
Indicateurs de résultats et de performance	Taux de satisfaction : * Taux de réussite aux évaluations des acquis : * *Les données seront mises à jour en Déc 2025